

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 8 mars, 16h15, Géopolis 2208

Accueil

Le Doyen ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il propose que les trois adjoints officient comme scrutateurs pour la séance, ce que l'Assemblée accepte.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 142 de la séance du 08.02.2018 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Rapport de la Commission de recherche d'un nouveau Doyen / d'une nouvelle Doyenne
8. Présentation des comptes 2017
9. Présentation des demandes budgétaires 2019
10. Rapport de la Commission de présentation du poste professoral en « Altération et développement des sols » (Weathering and soil development)
11. Discussion autour du projet de nouveau règlement du doctorat
12. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°142 de la séance du 08.02.2018 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

René Véron informe que les auditions pour le **poste à l'IGD** en « pratiques du développement » ont eu lieu la semaine précédente.

Les **locaux libérés** suite au départ de l'ISSUL ont été répartis entre les instituts.

Concernant le **rapport de la CPA**, la Direction a approuvé l'ouverture des postes pour la succession de deux professeurs qui prendront prochainement leur retraite et a donné son accord de principe pour la création d'un poste en « géographie des ressources des régions de montagne » afin de renforcer le site de Sion.

4. Communications de l'Ecole

Stuart Lane prend la parole en tant que directeur de l'Ecole et communique les informations suivantes :

- La Direction a approuvé le règlement et le plan d'études pour le **MSc Environmental Science**, y compris le changement d'intitulé.

- Les **étudiants de première année** de bachelor peuvent encore choisir leurs cours et donc l'orientation.
- Il remercie Marie-Christelle Pierlot pour l'organisation, avec le soutien des autres secrétaires, de la **journée des Masters** du 6 mars 2018.
- Les étudiants bachelor exposeront leur **travail de troisième année** le mercredi après-midi 4 juillet 2018.
- Les points abordés lors de la **séance annuelle** entre l'UNIL, les facultés et les directeurs de gymnase du 28 février : 1. les **stages** pour les enseignants de gymnase seront reconduits ; 2. la **formation continue**, surtout pour la durabilité et l'environnement, est importante ; 3. la conseillère d'Etat Cesla Amarelle a donné un discours sur le thème de « **La société informatique** » : dès 2023, l'UNIL accueillera des étudiants avec une formation en informatique plus développée et doit donc adapter son enseignement.
- Les points abordés lors de la **Commission d'enseignement** de l'UNIL du 6 mars dernier : 1. Le Conseil de l'Ecole va discuter à l'interne de la directive de la Direction qui oblige d'offrir un Bachelor à temps partiel. 2. Les représentants des étudiants du Conseil de l'UNIL souhaitent l'anonymisation des examens écrits. 3. Les étudiants et plusieurs vice-doyens de l'UNIL souhaitent une meilleure distinction entre l'évaluation d'un enseignant et celle de l'enseignement.

5. Communications de la Recherche

Michel Jaboyedoff donne un retour positif des **Journées biennales**, qui ont accueilli environ six cents personnes. Il remercie tous ceux qui ont réalisé des sessions, ainsi qu'Aurélien Terrier, Rémy Freymond et les trois assistants-étudiants pour l'organisation.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Céline Rozenblat annonce, qu'à la demande des étudiants, une séance supplémentaire a été programmée le 22 février. Le postulat « Parking », déposé par les étudiants, a été refusé. La motion sur un passage trop directif dans l'anonymisation des examens écrits a été acceptée. Le postulat « Valorisation » a été accepté, soit que tous les retraités de l'UNIL puissent conserver leur adresse e-mail. Lors de la séance du 1^{er} mars, une interpellation « Coordination et prise en charge des victimes de harcèlement » a été déposée pour mieux protéger les victimes. Quant au postulat « Relève », aucune commission de ce type ne sera créée puisque la relève académique doit être traitée dans les CPA.

7. Rapport de la Commission de recherche d'un nouveau Doyen / d'une nouvelle Doyenne

René Véron propose dans un premier temps de discuter du rapport du groupe de travail, puis que Frédéric Herman vienne donner sa vision du développement de la faculté et répondre aux questions et enfin, si les membres du Conseil sont prêts, de voter à bulletin secret sur son élection.

Un des membres du groupe de travail précise que l'ensemble de la communauté a été consulté et que les recommandations sont répertoriées dans les annexes. Le point central du rapport est le nom du seul candidat identifié. Il souhaite que le Conseil décharge le groupe de travail de son mandat afin de distinguer le rapport de la votation.

Le Conseil de faculté vote à main levée et décharge le groupe de travail.

Frédéric Herman remercie les membres du Conseil de lui donner l'opportunité de s'exprimer. Il est surpris que sa candidature n'en ait pas suscité d'autres, mais le prend

comme une forme de soutien. Son programme est réparti en trois catégories, toutes au même niveau d'importance :

- **Recherche** : soutenir un projet national de recherche avec le FNS ; soutenir des projets interdisciplinaires ; atteindre un public plus large (Canton et industries) à travers l'outreach ; encourager l'interaction entre les instituts.
- **Enseignement** : la structure est bien en place ; la FGSE compte de bons étudiants ; des changements positifs ont été constatés dans les cours ; les six Masters doivent être soutenus ; il a compris et soutient la philosophie de l'UNIL de former les étudiants, et non de les sélectionner.
- **Enjeux administratifs et stratégiques** : avoir une vision stratégique, qui peut évoluer ou changer, est primordiale ; encourager le dynamisme et la réflexion stratégique au sein des instituts ; poursuivre la politique d'égalité ; développer l'open access et l'open data ; dans la mesure du possible, représenter les trois instituts dans l'équipe du Décanat ; profiter du nouveau Décanat pour régler certains problèmes structurels.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret et préavise favorablement, à l'intention de la Direction, la proposition de nommer le Prof. Frédéric Herman comme Doyen de la FGSE pour la période 2018-2021.

8. Présentation des comptes 2017

René Véron présente les comptes 2017. Le budget non dépensé en 2017 s'élève à CHF 847'728.44, dont CHF 477'457.15, soit 2% du budget structurel, seront reportés sur 2018. Le solde, retourné à la Direction, est plus important qu'en 2016, néanmoins aucun projet n'a été rejeté pour des raisons financières.

9. Présentation des demandes budgétaires 2019

René Véron explique que le budget de base 2019 reprend le budget structurel 2018. Il est composé des salaires, des frais de fonctionnement des collaborateurs, des frais d'exploitation, du fonds d'investissement et l'enveloppe allouée à la BCU.

L'augmentation structurelle demandée s'élève à CHF 1'390'997.00. La Direction a averti les facultés que le budget structurel 2019 ne pourra pas être augmenté, car le Canton de Vaud prévoit une baisse de ses revenus suite au changement d'imposition des entreprises.

10. Rapport de la Commission de présentation du poste professoral en « Altération et développement des sols » (Weathering and soil development)

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle. Le dossier est transmis à la Direction.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret et préavise favorablement sur les conclusions du rapport de la Commission.

11. Discussion autour du projet de nouveau règlement du doctorat

Michel Jaboyedoff passe en revue le règlement qui a été entièrement réécrit et qui sera soumis au vote lors du prochain Conseil. La directive d'application du règlement du doctorat (DARD) est une marche à suivre à l'intention des doctorants.

12. Divers, interpellations et propositions

René Véron remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 19h10.

René Véron, Président